

© Sylvain Gaudin - CNPF

© Tree-surgeon



Fransylva 2020



FRANSYLVA

FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE



© Dominique Boly - CNPF



© Sébastien De Donzell-Departement Isere



© Antoine de Louison - CNPF

© Sylvain Gaudin - CNPF



Édito

« L'année 2020 a été marquée par la COVID qui a bouleversé nos modes de vie et notre économie. Nous avons vécu des confinements successifs et tout un pan de l'économie, y compris la filière forêt-bois, s'en est trouvé déstabilisé. En cette période troublée, le lien entre forêt et société s'est resserré : les citoyens veulent se rapprocher de la nature et la comprendre. Pour nous forestiers, cela veut dire que le temps du « circulez, il n'y a rien à voir ! » est bien révolu.

Cette crise terrible éveille les consciences. Les citoyens aspirent à un mode de vie moins mondialisé, plus authentique. Les consommateurs s'appliquent à consommer de plus en plus « local », durable et selon la saison. Le besoin de nature et de grand air s'est révélé vital pour l'ensemble de la population qui cherche à se reconnecter avec la nature. Là aussi, les forestiers ont un rôle à jouer pour faire découvrir et aimer la forêt.

En même temps, alors que l'économie a drastiquement ralenti, nos arbres ont continué de pousser et certains produits qui en sont issus (emballage, palettes, construction, papiers...) sont rapidement apparus indispensables à la bonne marche du pays confiné. Dans ce contexte, les forestiers et gestionnaires, à l'écoute de la nature, ont rappelé l'importance de relancer les approvisionnements locaux et les circuits courts, pour le bois comme pour le plus grand nombre possible de produits de grande consommation. Dans cet esprit,

Fransylva sur le terrain noue des contacts avec les élus locaux pour faire connaître et reconnaître le rôle incontournable de la forêt et des professionnels qui la font vivre.

La forêt est bel et bien identifiée comme pourvoyeuse de solutions. Et pourtant elle souffre ! Si elle répond à de nombreuses attentes : paysage, loisir, biodiversité, qualité de l'air... C'est aussi un lieu de production et un espace de plus en plus fragilisé par le changement climatique. Sans dresser une liste exhaustive, il convient de rappeler que les risques en forêt sont multiples et peuvent mener à des situations catastrophiques : incendie, neige, tempête, glissement de terrain, maladie de Lyme, accidents de bûcheronnage, de chasse, chute d'arbre causant des dégâts humains ou matériels.

Conscient du rôle stratégique que joue la forêt pour le pays, le gouvernement à travers France Relance a souhaité mettre en œuvre un plan inédit pour assurer le renouvellement des forêts françaises. Ce plan ouvre de nombreuses et nouvelles possibilités pour les propriétaires. Fransylva s'est engagé tout particulièrement pour rendre ces aides simples et accessibles au plus grand nombre, quelles que soient les surfaces concernées. C'est une condition incontournable pour permettre à la forêt privée de jouer le rôle primordial qu'on attend d'elle. Le challenge est désormais important : nous avons deux ans pour monter des projets répondant à cet objectif ambitieux de renouvellement. Mobilisons-nous ! »

Antoine d'Amécourt,
Président de Fransylva

Sommaire

Qui sommes-nous ?	3
Gouvernance	4
L'équipe de FRANSYLVA	5
#DOSSIER Quelle forêt pour demain ?	6
#DURABLE UNE FORÊT POUR L'AVENIR	8
#CLIMAT AU SECOURS DE LA FORÊT	10
#REBOISEMENT PLACE AUX JEUNES (ARBRES)	12
#TERRITOIRE ACTEURS DE LA RURALITÉ	14
#DIALOGUE RENCONTRES EN TERRAIN FORESTIER	16
#ÉCO FORÊTS, SOURCES D'INNOVATION	18
Informers : rôle majeur du syndicat	20
Nos principaux partenaires	22



Fransylva est la seule organisation représentant l'ensemble des propriétaires forestiers privés dans toutes leurs composantes et leur diversité. Elle les informe, les défend et les représente.

Fransylva fédère 15 Unions Régionales, 73 syndicats départementaux ou interdépartementaux en métropole et 3 structures dans les DOM (Martinique, Guadeloupe, Réunion).

Une représentation coordonnée du niveau départemental jusqu'au niveau européen

L'action de Fransylva s'organise autour du triptyque syndicats locaux, Unions Régionales et représentation nationale.

La connaissance et la proximité du terrain

L'ensemble des syndicats départementaux et interdépartementaux sont les chevilles ouvrières du syndicalisme au service des adhérents. Acteurs clés, ils animent, conseillent et accompagnent localement tout en s'informant en permanence des évolutions et débats régionaux et nationaux.

Les Unions régionales

Échelon désormais incontournable, l'Union Régionale fédère les initiatives locales. Les Unions Régionales sont les interlocutrices privilégiées de la Région administrative et politique mais aussi de l'interprofession et des délégations régionales du centre national de la propriété forestière (CNPF).

Fransylva nationale

Sous la gouvernance du conseil d'administration qui définit les grandes orientations, Fransylva fédération nationale s'appuie sur les membres du Bureau pour porter la voix des propriétaires.

En lien étroit avec les acteurs de la filière forêt-bois, elle défend les intérêts de la forêt privée tant auprès des administrations que des élus mais aussi vis-à-vis des partenaires de la filière comme de la société civile. Elle cultive tout particulièrement ses relations avec ses partenaires privilégiés (coopératives, experts forestiers, exploitants forestiers) et ses clients transformateurs (FNB, Fédération Nationale du Bois). Fransylva accompagne en permanence les Unions Régionales et les syndicats en leur proposant services, aides, conseils et informations.

La CEPP – confédération européenne des propriétaires forestiers

Les propriétaires forestiers sont directement concernés par une multitude de politiques européennes relatives à leurs forêts et leurs choix de gestion : la stratégie forestière de l'UE en cours de débat, la politique agricole commune et son volet développement rural, les nombreuses politiques environnementales parmi lesquelles la stratégie européenne sur la biodiversité, les politiques sanitaires, climatiques, énergétiques... La forêt est au carrefour des multiples attentes de notre société, et logiquement au centre de nombreuses réponses politiques du niveau local, régional, national mais également européen.

Pour assurer une représentation des forestiers privés au niveau européen, Fransylva adhère à la CEPP qui porte la voix de la forêt privée à Bruxelles grâce à ses spécialistes des problématiques européennes : Olivier Bertrand et Luc Bouvarel.

Président

Le Président de Fransylva est un propriétaire forestier, élu. Il pilote la politique syndicale et la représentation légale de Fransylva avec l'appui du Conseil d'administration et de son Bureau. Depuis 2014, Antoine d'AMÉCOURT est élu à la présidence de Fransylva.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de présidents ou de représentants des anciennes régions de l'ensemble du territoire. Ce conseil est renforcé par des personnalités invitées représentatives de la diversité de nos forêts et des modes de sylviculture.

Il se réunit trimestriellement. Il nomme en son sein un Bureau qui conseille le Président sur les grandes orientations de la politique de la fédération.

Composition :

- Président, **Antoine d'AMÉCOURT**
- AQUITAINE, **Vincent DORLANNE**
- AUVERGNE, **Anne-Marie BAREAU**
- BOURGOGNE, **Hugues de CHASTELLUX**
- BRETAGNE, **Benoît de RODELLEC**
- CHAMPAGNE-ARDENNES, **Patrice BONHOMME**
- CORSE, **Daniel LUCCIONI**
- FRANCHE COMTÉ, **Christian BULLE**
- ÎLE DE FRANCE CENTRE, **Philippe de DREUZY**
- LANGUEDOC ROUSSILLON, **Sylvie COISNE**
- LIMOUSIN, **Jean-Patrick PUYGRENIER**
- LORRAINE ALSACE, **Vincent OTT**
- MIDI PYRÉNÉES, **Yannick BOURNAUD**
- HAUT DE FRANCE, **Henri de WITASSE THEZY**
- NORMANDIE, **Jean de SINCAI**
- PAYS DE LA LOIRE, **Antoine d'AMÉCOURT**
- POITOU CHARENTES, **Bruno de LASSUS**
- PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, **Gérard GAUTIER**
- RHÔNE ALPES, **Gérard CHAURAND**
- FRANSYLVA PAYS DE LOIRE, **Jean-Etienne RIME** (membre invité)
- UCCF, **Bertrand SERVOIS** (membre associé)

- CNPF, **Guy de COURVILLE** (membre associé)
- EFF, **Sylvestre COUDERT** (membre invité)
- COMITÉ DES FORÊTS, **François BACOT** (membre invité)
- PEFC France, **Christine de NEUVILLE** (membre invité)
- PRO SILVA, **Evrard de TURCKHEIM** (membre invité)

Bureau

Le bureau conseille le Président au quotidien et l'aide au pilotage de Fransylva.

Il est composé de :

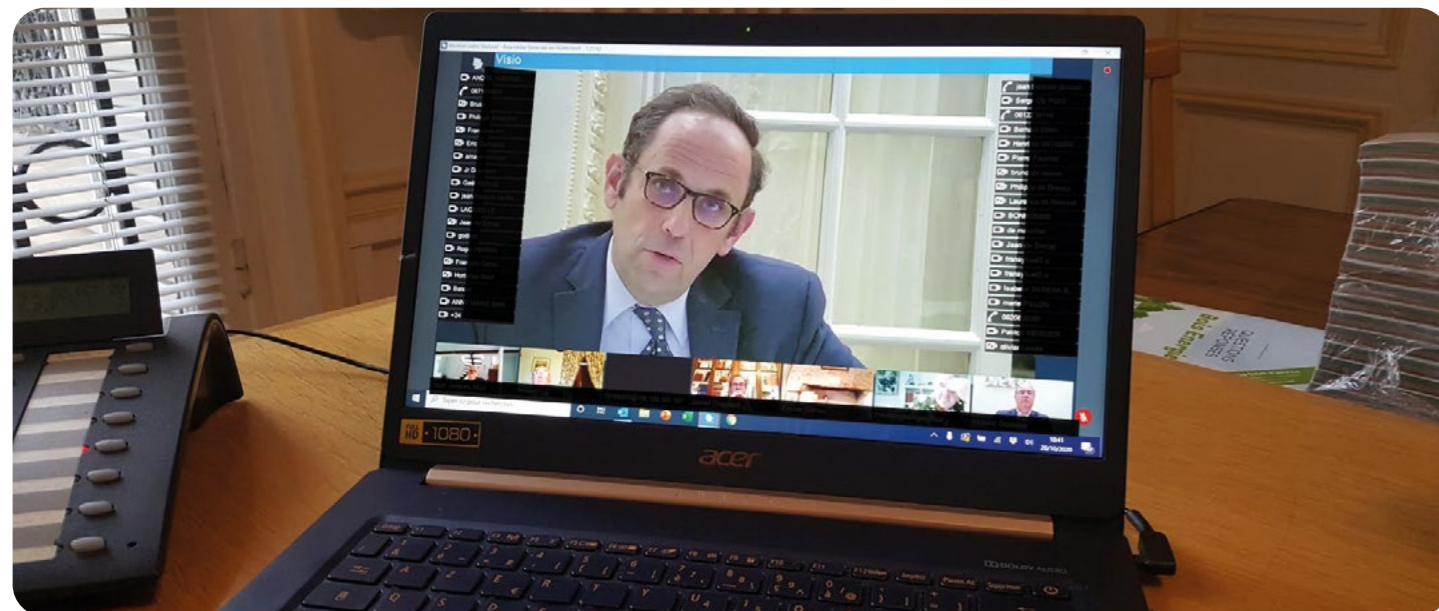
- **Antoine d'AMÉCOURT**, Président de Fransylva
- **Sylvie COISNE**, 1^{ère} Vice-présidente, et représentante des syndicats de propriétaires forestiers de Languedoc Roussillon
- **Benoît de RODELLEC**, 2^{ème} Vice-président et Président de Fransylva Bretagne
- **Jean-Patrick PUYGRENIER**, Trésorier et Président de Fransylva Limousin
- **Christian BULLE**, membre et Président de Fransylva Franche Comté
- **Gérard CHAURAND**, membre et Président de Fransylva Ardèche
- **Jean-Etienne RIME**, membre et Président de Fransylva Pays de la Loire
- **Vincent DORLANNE**, membre et Président du SYSSO
- **Bertrand SERVOIS**, membre associé et Président de l'UCFF

Les Commissions

À la demande du Conseil d'administration ou du Bureau, des commissions se forment réunissant des présidents et administrateurs de syndicats pour travailler sur des sujets transverses : stratégie générale, chasse, communication, foncier forestier et financement du syndicalisme.

L'Assemblée Générale

Regroupant tous les syndicats adhérents à la fédération, elle se réunit tous les ans, vote le rapport moral, élit les nouveaux administrateurs et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion.



Laurent de Bertier - Directeur général de Fransylva



Au quotidien, ma mission consiste à épauler le président et les élus dans leur mission cruciale de représentation de tous les forestiers privés auprès des instances nationales et internationales : Union Européenne, élus, pouvoirs publics, acteurs de la filière forêt-bois, partenaires, institutions et organismes non-gouvernementaux impliqués en forêt.

Mon objectif est d'organiser et de coordonner tout le travail de la fédération ainsi que ses relations avec les syndicats et leurs élus afin de positionner au mieux Fransylva sur l'ensemble des sujets qui toucheront d'une manière ou d'une autre les adhérents et plus largement tous les propriétaires forestiers. À ce titre, l'ensemble des prises de position syndicales sont orientées sous le prisme de l'intérêt du propriétaire forestier, gestionnaire responsable de sa forêt.

L'année 2020 a été marquée par de nombreux challenges mais le premier fut de maintenir le même niveau de représentation et de service pour l'ensemble de nos syndicats, malgré les conditions sanitaires. Nous avons fait preuve d'une réelle capacité d'adaptation pour maintenir tous les grands rendez-vous du syndicalisme, avec nos présidents mais aussi les élus et partenaires. À ce titre, une part importante de notre engagement s'est concentrée sur la mise en œuvre du volet forestier du plan de relance, dès sa genèse.

Isabelle Picquette - Attachée de direction

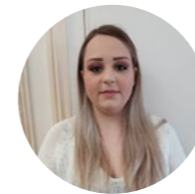


Au quotidien, ma mission consiste à organiser la vie du réseau Fransylva : les réunions, les Assemblées Générales, les journées de rencontres, la diffusion des circulaires.

L'objectif de mon travail consiste à veiller à la bonne circulation de l'information. Pour cela, je suis au contact des présidents de syndicats et je les accompagne dans l'utilisation des nouveaux outils nécessaires à la bonne gestion du syndicat.

L'année 2020 a été marquée par la transformation des temps forts du syndicalisme, du présentiel au digital. La crise Covid a donné l'occasion à tout le réseau de se former aux outils permettant de maintenir le lien avec les adhérents en dépit du contexte sanitaire.

Debora Lemesle - Assistante administrative



Au quotidien, ma mission consiste à accueillir et écouter les différents syndicats et acteurs de la filière. En fonction de leurs problématiques, je les redirige vers le bon service ou interlocuteur. En parallèle, je gère aussi les abonnements de la revue Forêts de France et le contact avec les lecteurs.

L'objectif de mon travail est que chaque question posée à Fransylva puisse trouver une réponse adaptée.

L'année 2020 a notamment été marquée par les demandes d'informations liées au confinement. Nous avons reçu de nombreux appels de propriétaires forestiers soucieux de connaître leurs droits et devoir de circulation en forêt.

Eric Toppan - Adjoint au directeur



Au quotidien, ma mission consiste à assurer un accompagnement politique, technique et économique au service des propriétaires forestiers par l'intermédiaire de leurs syndicats et des partenaires de la filière forêt-bois. Je dirige Fransylva Services qui propose des solutions de financement et d'assurance pour la forêt privée. J'anime aussi FORINVEST qui contribue aux investissements des forestiers dans la filière pour une meilleure valorisation de la filière.

L'objectif de mon travail est de donner les moyens aux propriétaires forestiers de bénéficier d'une bonne information et intégration dans la filière bois en tant qu'acteurs économiques et environnementaux indispensables, et de veiller à la meilleure valorisation possible de la gestion durable de leurs forêts.

L'année 2020 a été marquée par le développement de nouveaux services concernant l'assurance (Sylvassur-Reconstitution), l'investissement (le Fonds Forinvest) et le renouvellement des forêts (élargissement de l'offre de financements privés et structuration du volet forestier de France Relance).

Nicolas Rondeau - Juriste



Au quotidien, ma mission consiste à assurer pour Fransylva une veille dans l'intérêt des propriétaires forestiers. Elle permet de tenir informés et de conseiller les syndicats et les Unions Régionales sur les évolutions du cadre législatif et réglementaire, et d'apporter des réponses aux adhérents ou futurs adhérents. Cette veille permet aussi d'alerter pour intervenir en vue de l'amélioration en amont de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires ayant un impact pour les forestiers privés.

L'objectif de mon travail est de veiller à ce que les propriétaires forestiers bénéficient d'un appui juridique de qualité dans leur quotidien de sylviculteurs.

L'année 2020 a été marquée par une augmentation des sollicitations du service juridique. Les propriétaires forestiers ont été nombreux à s'interroger sur la possibilité de se déplacer pour travailler en forêt et les syndicats ont aussi eu besoin d'aide pour réorganiser leurs réunions dans le contexte du confinement. Nous avons aussi œuvré pour la prorogation et l'amélioration du DEFI Forêt ainsi que la mise en œuvre de la loi régissant les demandes de plans de chasse.

Isabelle Flouret - Responsable de projets forêt & environnement



Au quotidien, ma mission consiste à exprimer les besoins et les contraintes des propriétaires forestiers dans les concertations avec nos partenaires dans et hors de la filière. Les projets auxquels nous participons portent sur des thèmes aussi stratégiques que le changement climatique, l'équilibre sylvocynégétique ou encore l'acceptabilité sociale des actes de gestion sylvicole.

L'objectif de mon travail est de trouver des solutions adaptées pour protéger la forêt privée (en tant qu'écosystème complexe, producteur de bois et source de bien-être) mais aussi les propriétaires forestiers dans la liberté de leurs choix et dans leur diversité.

L'année 2020 a notamment été marquée par l'émergence d'une plateforme nationale qui permettra dès 2021 le signalement des dégâts de gibiers par les propriétaires, couplée à une estimation des professionnels.

Christelle Chaminadas - Chargée de mission animation de réseau



Au quotidien, ma mission consiste à accompagner les syndicats pour les aider dans leurs missions de représentation et d'information auprès de leurs adhérents. J'assure la communication interne au réseau facilitant le partage de bonnes pratiques, la présence digitale du syndicat (site, newsletters et réseaux sociaux), mais aussi le lien avec les acteurs de la filière bois sur tous les enjeux de communication.

L'objectif de mon travail c'est de donner les moyens au syndicat de se développer, en termes de notoriété, nombre d'adhérents, actions et projets au service de la forêt privée. Je suis la personne ressource vers laquelle les syndicats se tournent pour obtenir des outils, animer le réseau et coordonner des projets en commun.

L'année 2020 a été marquée par un bouleversement des habitudes : les syndicats ont dû revoir leur manière de prendre contact avec leurs adhérents et leur environnement au sens large. Face à l'inconnu, j'ai été une oreille attentive mais surtout un vecteur de solutions pour permettre aux syndicats de s'adapter et maintenir leur niveau de service (webinaires, retour d'expériences, appui digital...).

FRANSYLVA SERVICES



François Cariou
Chargé de développement



Hortense Wiart
Chargée de projet carbone



Patrick Lionel Mouniaka
Chargé de développement

Dirigé par Eric Toppan, Fransylva Services est au service des adhérents du réseau Fransylva pour leur permettre de mieux assurer et renouveler leurs forêts. En contact régulier avec les propriétaires et les présidents de syndicat, notre équipe dispense information et conseil sur tous les enjeux liés aux assurances forestières et au renouvellement forestier afin d'adapter les forêts françaises au nouveau contexte climatique.

FRANSYLVA SERVICES noue des partenariats avec des organisations et entreprises qui veulent contribuer au financement du renouvellement de la forêt française.

L'année 2020 a été marquée par une montée en puissance des opportunités de financements pour le renouvellement des forêts : le Label Bas Carbone, les partenariats privés et France Relance. L'offre Sylvassur Reconstitution a aussi vu le jour, permettant aux forestiers de s'assurer très rapidement et à moindre coût contre les aléas climatiques, cette formule complémentaire permet de satisfaire chaque profil forestier.

FORINVEST

Nicolas Rousseau - Chargé de développement Forinvest



Forinvest est piloté par Eric TOPPAN, secrétaire général de Forinvest Business Angels. Au quotidien, ma mission consiste à animer un réseau de forestiers-investisseurs et d'entreprises qui investissent. Concrètement, avec mon collègue Dorian Gachet, nous recherchons des opportunités d'investissement, étudions les dossiers et assurons le suivi des sociétés financées par les adhérents.

L'objectif de mon travail est de contribuer à garantir des débouchés porteurs au bois issu des forêts françaises, en favorisant les investissements et l'innovation dans la filière. Malgré la crise Covid, les investissements se sont maintenus à un niveau élevé, avec 5 projets financés en 2020 pour 835 000 € contribuant à lever près de 8,4 millions d'euros.

L'année 2020 a été marquée par le Concours La Canopée, porté par François Vulser, avec l'ambition de mettre en lumière les innovations existantes dans la filière forêt-bois.

#DOSSIER QUELLE FORÊT POUR DEMAIN ?

Le monde a vécu en 2020 une année particulière marquée par des changements brutaux, la modification profonde de nos modes de vie, de notre économie et une frénésie à première vue éloignée de la temporalité des forêts. Les forestiers privés n'ont cependant pas relâché leur vigilance sur le terrain. Le syndicalisme a réinventé ses modes d'expression, digitalisé les rencontres pour agir, réagir et défendre la forêt et les forestiers face aux nombreux défis d'un monde changeant.

Plus que jamais, le réseau Fransylva est animé par un élan d'ouverture et de dialogue vers la société qui cherche à découvrir et comprendre l'univers forestier. Et dans un contexte où le monde rural se trouve parfois critiqué ou incompris, Fransylva s'applique à multiplier les rencontres et la concertation avec les acteurs de la ruralité (FNSEA, représentants de la propriété rurale, de la chasse, de la vènerie, du monde du cheval...). L'enjeu étant d'œuvrer ensemble pour réduire le fossé qui se creuse entre « l'esprit citadin » et celui de la campagne.

Dans les pages qui vont suivre, nous vous proposons de revenir les actions qui ont marqué le réseau Fransylva en suivant l'approche thématique qui souligne combien le rôle de la forêt est intimement lié aux enjeux sociétaux : économie, durabilité, climat, reboisement, territoire, dialogue ... Sur tous ces enjeux, le forestier doit pleinement jouer son rôle.



#DURABLE UNE FORÊT POUR L'AVENIR

Les forestiers prélèvent en forêt le bois que chacun est heureux de retrouver dans son quotidien : meubles et charpentes en bois massifs, papiers et emballages, bûches et granulés pour se chauffer... La forêt joue également un rôle essentiel pour l'équilibre planétaire et des territoires : elle capte une partie du carbone issu des activités humaines, stabilise les pentes, purifie l'eau, rafraîchit l'atmosphère, abrite une faune et une flore diverses... La forêt représente aussi une source de bien-être et de loisirs pour ceux qui s'y promènent, y admirent les arbres ou y chassent et une source de revenus pour ceux qui y travaillent. Garant de l'équilibre et de la résilience économique et environnementale de la forêt, les forestiers en assurent pour cela la gestion durable. Ils récoltent les fruits du travail mené par les générations passées et agissent en forêt au bénéfice des générations d'aujourd'hui et de demain.

Feuilles de route forestières

La gestion durable des forêts, c'est le « métier » des propriétaires forestiers. Qu'ils soient forestiers à temps plein ou non, tous ont à cœur d'agir de manière responsable, en vue de transmettre un patrimoine en bonne santé aux générations futures. Quelques grands principes de la gestion durable, définis par la conférence intergouvernementale d'Helsinki en 1993, guident le travail des acteurs de la forêt. Ils s'engagent à conserver et améliorer les ressources forestières, à maintenir la bonne santé des forêts, à satisfaire les fonctions de productions de bois et de produits non ligneux, à respecter la biodiversité, à protéger les sols et

les eaux et à fournir diverses aménités. Concrètement, cela se traduit sur le terrain dans les documents de gestion durable, qui guident les actes sylvicoles pour les propriétaires forestiers. Les Plans Simples de Gestion par exemple, plébiscités par les forestiers donnent la feuille de route des opérations à prévoir en forêt privée pour 10 ou 20 ans. Les PSGs sont obligatoires pour les forêts de plus de 25 hectares. Cependant, de nombreux petits propriétaires font aussi le choix de cette feuille de route, construite et exploitée en collaboration avec les partenaires du terrain : CRPF, gestionnaires, entrepreneurs de travaux...

le chiffre

3,5 millions de propriétaires privés gèrent 12,6 millions d'hectares de forêt sur le territoire métropolitain.

les temps forts de 2020

- **Mars 2020** : La crise sanitaire en forêt bat son plein, Fransylva s'applique, aux côtés des acteurs de la filière à recenser les blocages et trouver des solutions avec le Gouvernement et les préfets pour permettre aux activités sylvicoles de se poursuivre sur le terrain.
- **Mai 2020** : À la sortie du confinement, Fransylva sensibilise les médias au rôle essentiel que doit jouer la forêt dans le « monde de demain ».
- **Octobre 2020** : Dans le respect des contraintes sanitaires, Fransylva organise son Assemblée Générale 100 % digital. Cette solution dégradée permet tout de même de préserver les liens et faire circuler l'information.

Mieux valoriser les services environnementaux

À l'heure où particuliers et entreprises peuvent plus facilement mesurer leur impact carbone, la capture de CO₂ par les arbres et les sols de la forêt privée constitue une opportunité pour les propriétaires. En effet, ils peuvent désormais inviter des volontaires souhaitant avoir un impact positif sur l'environnement à « accompagner » la gestion durable réalisée en forêt. Pour donner un cadre scientifique et juridique, Fransylva, le CNPF-IDF¹ et les forestiers ont participé à l'élaboration du « label Bas Carbone », un référentiel transparent et des méthodes certifiées par le Ministère de la Transition Ecologique pour quantifier le carbone piégé par un projet forestier. Convaincue que ce label offre une véritable valeur ajoutée pour les propriétaires qui s'engagent dans un projet labélisable, l'équipe Fransylva accueille en 2020 Hortense Wiart, en tant que chargée de projets Carbone.

¹ L'Institut pour le Développement Forestier (IDF) est le service de recherche et développement du CNPF.

À suivre en 2021

Les travaux sur les documents de Gestion durable sont toujours en cours... mais la fin annoncée du CBPS au 31 décembre 2021 impose au Ministère d'avancer rapidement et concrètement sur ce dossier. Fransylva veillera à ne pas laisser les propriétaires, à qui il a été conseillé d'utiliser ce type de document, sans solution alternative, adaptée et pérenne.

Former pour bien agir en forêt

En 2020, les forestiers ont rejoint le mouvement du tout numérique. La crise du Covid a digitalisé de nombreux échanges sur les sujets qui s'y prêtaient. Elle a cependant ralenti la dynamique des formations « terrain » des propriétaires de forêts. Seuls un tiers des stages FOGFOR se sont déroulés sans embûches, organisés dans le respect de mesures sanitaires drastiques par les CRPF avec le concours des syndicats Fransylva. Les syndicats ont été nombreux à informer les forestiers adhérents de manière digitalisée. Au fil de la crise sanitaire, les syndicats se sont adaptés et ont transformé les rendez-vous habituels en formats digitaux. L'agenda 2020 fut rythmé par les réunions en ligne sur les assurances forestières, les risques sanitaires, les bonnes pratiques de gestion, jusqu'aux Assemblées Générales des syndicats et des organismes nationaux de représentation. Fransylva a pu accompagner de nombreux syndicats à la prise en main des outils numériques, à l'organisation de webinaires. Enfin l'équipe de la fédération s'est également fortement mobilisée pour la diffusion en temps réel d'informations utiles sur l'impact de la crise pour les forestiers et les travaux à réaliser.



© Mireille Meours - CNPF



#CLIMAT AU SECOURS DE LA FORÊT

Des images d'épicéas roussis et secs à perte de vue dans les massifs jurassiens ont suscité une vive émotion : les effets du changement climatique sont une réalité en forêt et de plus en plus visibles. Connus des forestiers, habitués aux caprices de la Nature, les phénomènes climatiques connaissent une accélération et un dérèglement sans précédent : incendies, tempêtes, sécheresses récurrentes font la une des journaux. Plus insidieusement, les variations climatiques modifient en profondeur le fonctionnement biologique de plusieurs essences et les rendent sensibles aux attaques parasitaires et aux maladies : scolytes de l'épicéa, chalarose du frêne, encre du châtaignier, chenilles processionnaires, font dépérir les arbres. De nombreux forestiers subissent des dégâts importants, et s'organisent pour renouveler les massifs touchés. Ils s'impliquent aussi dans la prévention des risques sanitaires.

Scolytes : forestiers lanceurs d'alerte

Dès 2018, les syndicats Fransylva multiplient les actions de sensibilisation et d'alerte sur l'état sanitaire des forêts auprès des élus et des forestiers. Dans le Grand Est et en Bourgogne Franche Comté, régions les plus massivement touchées par la crise des scolytes, le syndicat de Franche Comté fait preuve de pédagogie en s'adressant au grand public et accompagne les propriétaires touchés. En avril, à la sortie de l'hibernation des scolytes, Christian Bulle, président de Fransylva Franche-Comté, explique à la presse du département :

« Avant les envols de ce printemps, plus de 3 millions de m³ de bois sont déjà atteints en Franche-Comté. Les responsables sont les scolytes, de petits coléoptères de 1,3 à 5 mm de long qui s'attaquent de préférence aux

épicéas. Ils creusent des galeries sous l'écorce des arbres qu'ils colonisent conduisant au dessèchement de l'arbre infecté. Au printemps, ils sortent de leur hibernation, s'envolent, et partent coloniser les épicéas. C'est maintenant, au tout début de leur sortie d'hibernation qu'il faut agir pour endiguer leur prolifération, il ne faut pas attendre. » prévient-il. « La lutte active contre les scolytes doit s'exercer sur les bois portant des insectes : les épicéas encore verts. À leur pied, posées sur les mousses, vous trouverez des sciures brunes, vous pourrez aussi observer des écoullements de résine à mi-hauteur liés au forage de l'écorce par les insectes, voire des plaquettes d'écorces brillantes car décollées par les pics. Ces bois, infestés, doivent être abattus, façonnés et écorcés au plus vite. »

La filière mobilisée

Face aux risques climatiques, les forestiers trouvent des moyens d'agir. Fransylva, aux côtés de ses partenaires, s'implique ainsi dans la recherche pour la santé des forêts. Le projet Chalfrax, porté par le CNPF IDF, mobilisait depuis 2014 une équipe pluridisciplinaire, engagée au secours des forêts françaises ravagées par la chalarose. En octobre 2020, les conclusions des travaux font l'objet d'une restitution inédite et ouverte à tous, qui prend la forme d'un plateau TV en direct sur les réseaux sociaux. Fin décembre 2020, après de longs mois de travaux, Fransylva et les acteurs publics et privés de la forêt et du bois ont remis à Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation une feuille de route globale pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Dans le cadre du plan de relance, pouvoirs publics et forestiers s'engagent à soutenir et préserver la résilience des forêts françaises, grâce à une collaboration scientifique renforcée, à la mobilisation de moyens pour le renouvellement des massifs et à une gestion multifonctionnelle et durable des forêts.

les temps
forts de 2020

- **Juillet 2020** : Philippe de Dreuzy est nommé Président de Fransylva Services.
- **Octobre 2020** : Fransylva, en partenariat avec Verspieren lance un nouveau contrat, Sylvassur Reconstitution et mène une campagne de promotion en Auvergne Rhône-Alpes avec l'appui de l'Union Régionale et des syndicats départementaux.
- **Novembre 2020** : Fransylva diffuse et mobilise autour de la web TV du programme Chalfrax, disponible sur le site www.fransylva.fr.

le chiffre

Le **risque incendie** en France augmentera de **40 %** d'ici à 2100, selon une modélisation d'I4CE

(<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat/image/risques-feux-forets-CGDD.svg>).



Assurance : le coup de pouce Reconstitution

Fransylva Services développe en 2020 avec son partenaire le courtier Verspieren une offre complémentaire d'assurance Sylvassur dédiée à la reconstitution des massifs dégradés par des événements climatiques (tempêtes, neige, incendie). Pour Eric Toppan, directeur de Fransylva Services, l'objectif de cette nouvelle offre est de mettre à disposition des propriétaires adhérents « un outil d'assurance simple, efficace, et très compétitif, afin qu'aucun propriétaire ne se trouve démuné ou dans l'impossibilité de reconstituer son patrimoine forestier ». La souscription se réalise sur internet pour des valeurs fixées

forfaitairement. Le propriétaire choisit son montant forfaitaire de garantie par hectare. Ces montants permettent une reconstitution partielle ou totale d'une parcelle forestière. Sylvassur Reconstitution, et l'assurance forestière en général, permettent d'agir pour la gestion durable. « S'assurer permet de garantir que la forêt ne se trouve pas abandonnée, sans possibilité financière de la renouveler. » indique Eric Toppan. « Le maintien du patrimoine forestier doit être une priorité, afin de garantir au propriétaire, mais aussi à ses enfants, aux futurs gestionnaires la bonne santé du bien à transmettre. »

À suivre
en 2021

Avec ses partenaires, issus de la forêt publique et privée, du monde de la recherche scientifique, avec les experts et les pépiniéristes, et en capitalisant sur les observations de terrain des forestiers, Fransylva continuera de soutenir en 2021 la recherche pour l'adaptation des forêts au changement climatique.



#REBOISEMENT PLACE AUX JEUNES (ARBRES)

Les forestiers travaillent avec le temps long, celui de la nature. Ce savoir-faire millénaire se trouve aujourd'hui fragilisé par le changement climatique, qui accélère la mortalité de certaines essences. Face à l'urgence, les forestiers doivent agir, et agir vite, pour assurer le renouvellement des massifs en danger et garantir la résilience des écosystèmes. Pour agir, les forestiers ont identifié plusieurs impératifs vitaux : soutenir la recherche scientifique pour développer une feuille de route commune, dialoguer avec l'aval de la filière et les consommateurs pour faire du bois-matériau une évidence. Fransylva sollicite également le soutien des pouvoirs publics : les forêts représentent une partie de la solution au changement climatique, et toute la société récolte les fruits de la bonne santé des forêts. Le renouvellement exige cependant un investissement conséquent de la part des propriétaires de forêts.

France Relance : enfin un plan ambitieux de renouvellement forestier

Depuis le désengagement de l'Etat dans les années 2000, Fransylva, aux côtés des autres acteurs de la filière, demandait une aide conséquente pour aider au renouvellement des forêts françaises surtout en cette période où elles souffrent particulièrement du changement climatique. Le 22 décembre 2020, le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie officialise le volet forestier du plan de relance français. « Dans le contexte "France Relance", nous avons été entendus et disposons maintenant de 730 jours pour allouer une enveloppe de 150 millions d'euros. Le compte à rebours est lancé ! Pour réussir ce défi, il est primordial de se mobiliser... » déclare Antoine d'Amécourt, président de Fransylva. Le plan de relance fixe un objectif de renouvellement

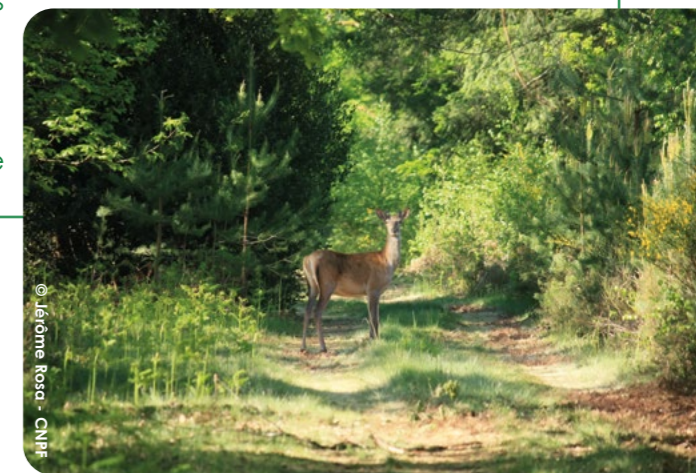
forestier sur 45 000 hectares de forêt à améliorer, adapter, régénérer ou à reconstituer avant fin 2024, avec environ 50 millions d'arbres. Trois cas de figures structurent la mise en place des aides pour la reconstitution de peuplements : ceux sinistrés par des crises sanitaires (scolytes, chalarose...), ceux apparaissant comme vulnérables aux effets du changement climatique, et enfin les peuplements pauvres avec l'objectif d'améliorer leur contribution à l'atténuation du changement climatique. Le gouvernement, comme toute la filière forêt-bois, met l'accent sur l'importance de la diversification des essences. Il s'agit d'un dispositif inédit dans son ampleur et c'est un défi lancé aux propriétaires forestiers qui sont appelés à se mobiliser.

les temps forts de 2020

- **Septembre 2020** : Depuis plusieurs mois Fransylva travaille avec le Gouvernement sur le volet forestier du Plan de Relance, l'annonce officielle du mois de septembre permet de commencer à mobiliser les propriétaires pour faire émerger des projets de renouvellement en forêt privée.
- **Septembre - décembre 2020** : Fransylva poursuit le dialogue avec le Ministère de l'Agriculture pour rendre le volet forestier du plan France Relance le plus accessible possible aux propriétaires forestiers.
- **Décembre 2020** : Fransylva, avec les acteurs de la filière, remet au ministre de l'agriculture une feuille de route de la filière pour l'adaptation des forêts au changement climatique et co-signe une charte d'engagement entre l'Etat et les acteurs de la filière forêt bois.

le chiffre

150 millions d'euros : l'enveloppe accordée par le Gouvernement aux forestiers publics et privés pour assurer le renouvellement forestier de **45 000 hectares**



Financements innovants : créer un cercle vertueux

En complément des syndicats agissant localement, Fransylva Services accompagne et aide les propriétaires forestiers adhérents à financer leurs projets de boisement ou reboisement de peuplements dégradés, d'amélioration de leur gestion forestière. En 2020, outre l'accompagnement et le conseil aux forestiers afin qu'ils accèdent aux aides « France Relance », l'équipe Fransylva Services s'est mobilisée pour la création de partenariats de reboisement d'envergure nationale avec des financeurs venus du secteur privé. Ainsi, avec le partenaire historique ReforestAction, l'année 2020 a vu la plantation du millionième arbre chez un adhérent Fransylva. De même, Fransylva participe activement à l'émergence du label Bas Carbone en France et à la

définition des méthodes forestières pouvant ouvrir à ces financements. Sur ce sujet, Fransylva mobilise et facilite la définition et le montage de projets de terrain ouvrant droit au Label Bas Carbone. Grâce à ces nouveaux partenariats privés, le syndicalisme renforce les efforts de reboisement des forestiers, tout en sachant faire preuve de vigilance. « Nous avons une responsabilité en tant que forestiers, et travaillons avec des entreprises déjà réellement engagées dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les forestiers ne doivent en aucun cas jouer le rôle de caution verte, ni donner un blanc-seing aux pollueurs qui voudraient compenser à peu de frais leurs émissions. » précise Eric Toppan.

Protéger les jeunes plants d'un gibier trop gourmand

Qui dit plantation, dit souvent festin pour les grands ongulés, présents en surnombre dans de trop nombreuses régions forestières françaises. Fransylva, tant au niveau national que dans les départements, s'inscrit dans un dialogue permanent avec ses partenaires et les représentants des fédérations et associations de chasseurs pour rétablir un équilibre sylvo-cynégétique dans nombre de territoires. L'année 2020 a permis à un groupe de

travail regroupant l'UCFF, EFF, ONF, les COFOR, le CNPF et Fransylva d'établir un cahier des charges pour créer une plateforme nationale dédiée à l'équilibre forêt-gibier. Elle permet le signalement des dégâts de gibier par les propriétaires forestiers publics comme privés mais aussi l'évaluation par des professionnels de la pression du gibier sur les territoires. Le GIP ATEGERI, choisi pour développer cet outil attendu, livrera une première version dès 2021.

À suivre en 2021

Fransylva assurera en 2021 le suivi de la mise en œuvre du plan de relance. Tout au long de l'année, la fédération Fransylva et l'ensemble des syndicats départementaux et Unions Régionales accompagneront les propriétaires forestiers. Afin que ce plan soit une vraie réussite pour les forêts, Fransylva continuera d'œuvrer pour garantir l'accès des aides à tous les propriétaires et pour favoriser l'adaptation du programme aux réalités de terrain. Les équipes de Fransylva sont mobilisées pour informer et conseiller les syndicats comme les propriétaires pour faire de ce plan une réussite. D'ores et déjà la fédération travaille à l'après plan de relance, qui est à imaginer et organiser sans tarder afin que « France Relance » ne soit pas qu'un feu de paille...



#TERRITOIRE ACTEURS DE LA RURALITÉ

Chaque forêt est unique, et les forêts de France reflètent une incroyable richesse d'essences, d'histoires, de particularités. Chaque propriétaire, public ou privé, entretient cette richesse, au travers d'une expérience forestière unique elle aussi. Représenter les forestiers privés implique de respecter les particularismes propres à chaque territoire et chaque forestier. Fransylva porte la voix des différences et encourage les forestiers à agir ensemble pour montrer la vitalité des gestionnaires de la Nature. Les forestiers connaissent la nature comme personne et font fructifier leur patrimoine tout en maintenant le dynamisme de zones rurales. Fransylva porte leur voix auprès de leurs voisins, auprès des instances nationales comme des législateurs européens.

La forêt privée couvre 23% du territoire national.

Leurs propriétaires forment donc un maillon essentiel des politiques d'aménagement du territoire. Les syndicats Fransylva œuvrent pour que la forêt et sa gestion par les forestiers soient pleinement reconnues, et que les problématiques forestières soient bien intégrées aux plans d'administration des territoires : PLU (plans locaux d'urbanisme) pour les municipalités, SRADDET (schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) dans les Régions. L'expertise des forestiers s'avère essentielle pour l'élaboration de ces documents. Les syndicats Fransylva s'engagent régulièrement dans les concertations publiques sur les sujets territoriaux, pour garantir l'équilibre et allier travaux sylvicoles et protection de l'environnement. Les syndicats Fransylva s'engagent aussi dans la pédagogie forestière, auprès de leurs élus, des associations de riverains, des écoles pour montrer les rôles complémentaires de la forêt et expliquer les travaux sylvicoles. Ils sont présents, aux côtés d'autres acteurs de la ruralité dans toutes les commissions territoriales. Les commissions de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) par exemple luttent contre l'artificialisation

des terres. Les forestiers s'impliquent aussi dans les Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET). Au niveau national, les forestiers prennent part aux discussions concernant les aires protégées, alors qu'en 2020, le président Macron annonce vouloir porter à 30% la part des aires marines et terrestres protégées, dont un tiers en pleine naturalité. Les syndicats Fransylva prennent la parole pour rappeler qu'une gestion dynamique et que l'implication du propriétaire forestier contribuent à une forêt en bonne santé, vectrice de dynamisme économique tout en veillant sur le poumon vert du territoire.

les chiffres

**15 Unions régionales,
73 syndicats**
départementaux ou interdépartementaux fédérés au sein du réseau Fransylva, qui représentent les propriétaires forestiers sur l'ensemble du territoire national

les temps forts de 2020

Mai 2020 : Le SYSSO (syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest) rejoint le réseau Fransylva, après une interruption de 20 ans. Un retour qui permet à Fransylva d'être le représentant de toutes les forêts françaises dans leur diversité.

Mai 2020 : La publication de la stratégie européenne pour la biodiversité est suivie de près par le CEPF qui salue l'objectif affiché mais alerte sur la prise en compte insuffisante du rôle des forestiers.

Octobre 2020 : La section Agriculture, alimentation et pêche du CESE réalise une visite en forêt à l'invitation d'Antoine d'Amécourt et dans la perspective de la rédaction d'un avis sur la sylviculture attendu pour 2021.

Sud-ouest : l'unité retrouvée

En mai 2020, le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (Syssso) rejoint le réseau Fransylva, pour appuyer leur objectif commun : assurer une meilleure représentativité de la diversité des forestiers et peser plus lourd dans la défense des intérêts des propriétaires. Le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest représente les intérêts des propriétaires forestiers et sylviculteurs des trois départements des Landes de Gascogne (Gironde, Landes et Lot-et-Garonne). Mi-mai, le syndicat, fort de ses très nombreux adhérents, a mis fin à une absence de plus de vingt ans et rejoint Fransylva. « Ce rapprochement doit permettre d'apporter une réponse commune aux défis forestiers d'aujourd'hui, qui ne connaissent pas de frontières. » commente Antoine d'Amécourt, président de Fransylva. « Unis, nous allons envoyer un signal fort

aux élus et aux pouvoirs publics. » souligne pour sa part Vincent Dorlanne, Président du Syssso. En raison de l'histoire de la forêt du Sud-Ouest, le Syssso est spécialisé dans la forêt de production et dans les essences de pin. Une expertise enrichissante pour Fransylva et qui lui permet de mieux représenter la forêt cultivée, et de réaffirmer que plusieurs modes de sylvicultures doivent coexister, selon les climats, les besoins, les régions, etc. « La diversité des pratiques permet de préserver la biodiversité à échelle nationale puisque la gestion des forêts est alors adaptée à l'histoire et aux caractéristiques de chaque région. Nous sommes fiers de cette diversité et avons à cœur de préserver les identités et les savoir-faire de chaque propriétaire et de chaque région. » commente Antoine d'Amécourt.

Europe : un maillon essentiel

Les instances européennes ne définissent pas de politique de référence pour les forêts européennes, celles-ci relevant de la souveraineté nationale. Et c'est tant mieux ! Mais elles travaillent à la définition d'une stratégie forestière de l'Union Européenne. En effet, la forêt s'invite dans toutes les politiques transverses en Europe : « Green deal », biodiversité, politique agricole commune, politique énergétique, politique environnementale... Nous devons être partout à la fois ! et veiller à ce que les décisions européennes soient respectueuses des réalités nationales et régionales françaises.

Au travers de nos échanges réguliers avec les ministères travaillant au niveau européen, avec les élus européens et avec la Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers, Fransylva agit. Car que ce soit au niveau national ou européen, nous devons sans cesse nouer et renouer le dialogue, faire preuve de pédagogie et rappeler aux décideurs et aux élus les outils français de gestion durables et le rôle joué par les propriétaires fo-

restiers dans la préservation de nos forêts. Cette action résolue permet ainsi la sauvegarde d'une forêt européenne productive, prospère, et qui sait aussi répondre aux enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.



À suivre en 2021

Les élections régionales se dérouleront en juin 2021. Alors que les campagnes des futurs élus prennent de l'ampleur, notre action syndicale devra multiplier les rencontres, afin que l'importance des forêts et de leurs propriétaires soient bien prises en compte dans les politiques territoriales du niveau régional. Accompagnons ceux qui nous soutiennent et se mettent véritablement au service de la ruralité !



#DIALOGUE RENCONTRES EN TERRAIN FORESTIER

Les forêts cristallisent les attentes. Nos forêts sont attendues sur leurs capacités à atténuer le changement climatique, à protéger notre santé, et doivent constituer un sanctuaire de biodiversité, tout en alliant la production de bois. Les forestiers cherchent à concilier les attentes sociétales avec leurs responsabilités économiques et environnementales. Sur le terrain, les rapprochements se multiplient. C'est au contact des forestiers et de la forêt que les messages et les idées pragmatiques s'incarnent pour réconcilier des visions qui, parfois par méconnaissance mutuelle, ont tendance à faire le grand écart. Pour Fransylva, le dialogue et le contact avec le grand public sont une priorité. En forêt, en ville, mais aussi de plus en plus sur les réseaux, les forestiers ouvrent la discussion pour mieux faire connaître et reconnaître la Nature.

Les forestiers à la rencontre du grand Public

Sans se douter de la vague d'annulations liée à la situation sanitaire au printemps 2020, beaucoup de syndicats avaient construit un projet pédagogique pour ouvrir leur forêt aux publics scolaires et au grand public à l'occasion de la Journée Internationale des Forêts. La « JIF » est en effet une occasion unique de montrer que la forêt représente des atouts tant environnementaux, qu'économiques et qu'elle est entre des mains responsables et passionnées. Au-delà de cette semaine particulière, nombre de syndicats s'investissent dans des événements

au rayonnement local avéré : journées de la ruralité, foires agricoles, festival des forêts ou des campagnes...

Les événements virtuels complètent désormais le panel avec des webinaires organisés par les syndicats ou dans le cadre de salon 100% digital comme sur Forestinnov... Dans le même esprit l'accueil de scolaires comme de politiques s'avère toujours d'un grand intérêt car le dialogue et l'échange pragmatique est toujours plus simple sur le terrain, bottes aux pieds.

La filière parle d'une seule voix au Salon de l'agriculture

Le salon de l'agriculture 2020, fin février, a été la dernière occasion de se rassembler en filière, avant la fermeture inopinée des salons, et le durcissement des mesures sanitaires qui se sont rapidement enchaînées. Pour créer le dialogue avec les visiteurs, une réplique de la charpente de Notre-Dame de Paris trônait sur le stand commun à

tous les acteurs de la filière. Au pilotage, Fransylva. Les équipes de la fédération et les représentants de toutes les Unions Régionales se sont mobilisés pour assurer une permanence tournante et sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques de la forêt et du bois.

Une passion qui se transmet

Fransylva soutient Forêt Sphère, une association née en 2015, et qui a vu le jour grâce au réseau des syndicats de forestiers privés. Forêt Sphère ambitionne de sensibiliser la génération des 20-40 ans aux sujets de la forêt et du bois. L'association crée des moments d'échange et de réflexion et incite les jeunes qui s'intéressent à la forêt à se rassembler pour découvrir, apprendre et réfléchir à l'avenir des forêts : une première étape pour devenir des forestiers éclairés ! En 2020, Forêt Sphère détourne ses habituels after-works et les digitalise. Malgré l'incapacité de se réunir et de partager le verre de l'amitié, des rendez-vous réguliers avec des forestiers aguerris et des professionnels s'organisent chaque mois pour les adhérents de l'association. Forêt Sphère multiplie également les occasions de se former en plein air, avec des excursions-découvertes au contact de nos belles forêts et de ceux qui en prennent soin.

le chiffre

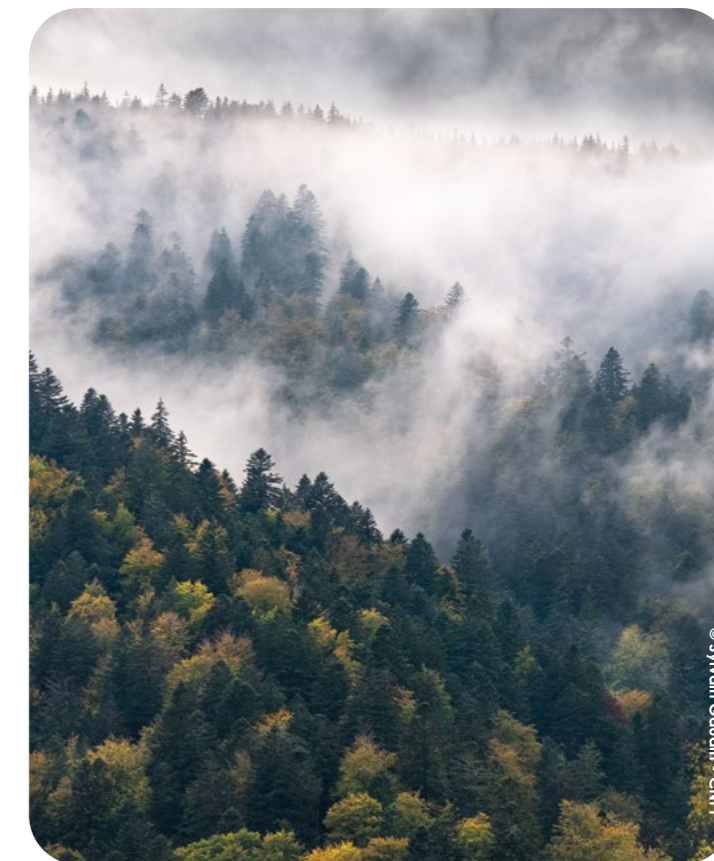
387 retombées presse : les forestiers prennent largement la parole dans les médias régionaux et nationaux pour défendre la gestion durable des forêts, notamment pendant le confinement.

les temps
forts de 2020

- **Février 2020** : Toute la filière forêt-bois se mobilise au Salon International de l'Agriculture autour de l'enjeu de la reconstruction de la charpente de Notre Dame de Paris avec des chênes issus des forêts françaises.
- **Septembre 2020** : Fransylva se mobilise pour assurer une représentation dans les événements maintenus en province comme le Festival des forêts en IDF ou le Salon de la Ruralité dans l'Oise...
- **Novembre 2020 – Janvier 2021** : Fransylva Franche Comté participe au salon Forestinnov 100% digital.
- **Décembre 2020** : Fransylva lance sa nouvelle page Facebook pour proposer du contenu à destination du grand public sur le rôle du syndicalisme et des forestiers privés en France.

À suivre
en 2021

Toutes les parties prenantes du monde forestier, des associations environnementales aux professionnels du bois en passant bien sûr par les propriétaires ouvriront un dialogue nécessaire à l'occasion de la révision des standards français de PEFC (Le Programme de reconnaissance des certifications forestières est une certification forestière privée qui promeut la gestion durable des forêts.), courant 2021. L'occasion d'essayer de mettre tout le monde d'accord sur ce que « gestion durable » des forêts veut dire !



© Sylvain Gaudin - CNPF



#ÉCO FORÊTS, SOURCES D'INNOVATION

Propriétaires et gestionnaires disposent d'un panel toujours plus large de technologies pour assurer la bonne marche d'une propriété. Grâce aux outils numériques mais aussi aux drones, les forestiers améliorent la connaissance de leurs forêts, peuvent en optimiser la gestion. En lien avec leurs partenaires, acteurs de filière forêt-bois, les forestiers s'impliquent aussi dans les démarches de redynamisation des filières de transformation. De plus en plus d'entreprises portent d'ailleurs l'innovation dans la filière bois. Pour les forestiers, cela permet la création de nouveaux débouchés pour des essences encore trop confidentielles, ou la valorisation de sous-produits d'une production existante. La rencontre de l'amont et de l'aval de la filière ouvre un cercle vertueux, qui favorise la résilience de la forêt, en y diversifiant les essences valorisables, en assurant des revenus complémentaires aux propriétaires, qui peuvent alors investir pour l'avenir de leur forêt.

Découvrir les pépites de la filière

Fransylva est à l'initiative de Forinvest, un réseau de Business Angels : des forestiers convaincus du potentiel de la filière forêt-bois. Les investisseurs accompagnent et financent des projets pour contribuer au développement économique, social et environnemental du patrimoine forestier. Cette année, l'équipe s'est penchée sur une cinquantaine de dossiers prometteurs et a lancé le concours La Canopée, qui a rythmé l'année 2020. Pour lancer La Canopée, Forinvest est rapidement rejoint par l'ESB (Ecole Supérieure du Bois), qui forme à Nantes les ingénieurs du bois. Ensemble, Forinvest et l'ESB ont mobilisé un réseau de partenaires et d'investisseurs (France Bois Forêt, Codifab, Fransylva, Crédit Agricole, Archimbaud, Piveteau, SIAT, Monnet-Seve, Xylofutur) souhaitant s'associer à la réussite des futures pépites de la filière.

Pendant un an, Fransylva et les jurys du concours La Canopée se sont attelés à sélectionner le meilleur de l'innovation dans la filière forêt-bois. Venus de toute la France, des dizaines d'entreprises, de startups et d'acteurs du monde académique qui proposent et développent une solution innovante en lien avec la forêt ou le bois ont répondu à l'appel. Les candidats devaient présenter en trois minutes chrono leurs innovations pour espérer remporter l'un des trois grands prix dans trois catégories identifiées (Idéation, Start-up, Entreprise). À l'issue de quatre pré-sélections régionales et d'une finale nationale, l'entreprise Cruard Charpente et son projet Hybridal, l'étudiante Alexia Audrain et son « Fauteuil à êtreindre » en bois pour personnes autistes et la start-up de construction modulaire Ephemare Square ont été désignés vainqueurs.

le chiffre

La filière forêt-bois pourvoit **392 700 emplois directs**, en forêt, auprès des forestiers, dans les industries de transformation. Ces emplois ne sont pas délocalisables et participent au dynamisme des territoires ruraux.

Les marchés en temps réel

La Veille économique mutualisée (VEM) est un outil stratégique partagé par la filière en partenariat avec quatre ministères qui est coordonnée par Eric Toppan. L'objectif de la VEM est de permettre aux acteurs de disposer d'une vision partagée de l'économie de la filière forêt-bois et, en particulier, d'améliorer la connaissance de ses marchés. Après 4 ans d'études, les indicateurs ont été dévoilés en janvier 2020. Emploi, marchés, valeur ajoutée, flux d'échanges secteur par secteur, la plateforme d'informations économiques dresse une vision complète et transparente de la filière. Le panorama économique casse aussi quelques idées reçues et démontre le rôle économique majeur de la filière dans le paysage français : 24,9 milliards de valeur ajoutée, 1,1% du PIB en 2017, 12,4% des emplois industriels français. Ces chiffres références se

les temps forts de 2020

- **Juillet 2020** : L'appel lancé par Fransylva à l'ensemble des forestiers de se mobiliser pour donner des chênes a été entendu ! La charpente de Notre-Dame de Paris sera reconstruite à l'identique et France Bois Forêt coordonnera la mise à disposition des chênes de France nécessaires à sa reconstruction.
- **Septembre 2020** : La crainte de la fermeture de l'usine Fibre Excellence à Tarascon mobilise Fransylva et tous les acteurs de la filière forêt-bois.
- **Novembre 2020** : La finale 100% digitale du concours La Canopée récompense les vainqueurs des trois grands prix : Oto le fauteuil à êtreindre pour le prix « idéation », Ephemare Square pour le prix « start-up » et Cruard Charpente et Construction Bois pour le prix « Entreprise ».

sont vite avérés très précieux. Fin mars, le consortium produit une première note d'analyse approfondie de l'impact du début du confinement. L'équipe dédiée à la veille mutualisée fournit toute l'année aux parties prenantes de la filière une surveillance en temps réel de l'économie des produits forestiers. Rendez-vous sur : vem-fb.fr.



À suivre en 2021

Le projet de réglementation environnementale 2020 (RE2020) entend développer l'usage du bois et des matériaux bio-sourcés dans la construction. Le comité stratégique de la filière-bois présente début 2021 « Ambition bois construction 2030 », où il rappelle le rôle indispensable du bois dans la transition écologique des bâtiments tout en proposant aux autres filières d'imaginer ensemble des solutions constructives mixtes et innovantes.

FAIRE CONNAÎTRE LA FORÊT

FORÊTS DE FRANCE

Le média pour rester informé

Le magazine propose un tour d'horizon politique, économique, technique et humain des sujets qui concernent le quotidien des propriétaires forestiers. Forêts de France, c'est :

- 10 numéros par an
- Une déclinaison numérique à travers une newsletter Forêts de France
- De nombreux relais sur les réseaux sociaux
- Tarifs réduits pour les adhérents Fransylva



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

La forêt festive

Instaurée en 2013 par l'Organisation des Nations Unies, la Journée Internationale des Forêts présente chaque année au grand public les multiples facettes de ce patrimoine naturel. Ces « portes ouvertes » organisées par les forestiers privés ont été en 2020 victimes des annulations en série induites par le contexte sanitaire. Qu'à cela ne tienne, l'année a tout de même fait la part belle aux interactions avec le grand public : à l'occasion du Salon de l'agriculture, de salons forestiers digitalisés, sur la toile et en forêt, en particulier à l'automne pendant le Festival des Forêts d'Île-de-France.

LES RELATIONS PRESSE

Une information tournée vers les territoires

Fransylva et ses représentants tant au niveau de la fédération que dans les syndicats départementaux prennent régulièrement la parole dans les médias locaux et nationaux. L'enjeu : faire acte de pédagogie pour expliquer la forêt, comment on la gère, les crises qui la traversent et les solutions imaginées par les forestiers.

NEWSLETTER FORÊTS DE FRANCE

La forêt par les forestiers

Chaque mois, la newsletter « Forêts de France » sélectionne le meilleur de l'actualité forestière et sylvicole. Ce format digital offre à ses lecteurs un contenu exclusif : morceaux choisis tirés du magazine papier Forêts de France, actualité économique et régionale, portraits de forestières et forestiers engagés, agenda des manifestations, conseils pratiques, et l'actualité du syndicalisme.



RÉSEAUX SOCIAUX

Les forestiers à la conquête de la toile !



Fransylva communique également très régulièrement sur les réseaux sociaux. En plus de la fédération, de nombreux syndicats partagent leurs actualités sur Facebook, LinkedIn et Twitter.



Cette communication crée un lien nouveau et direct avec le grand public et les institutionnels. Tous peuvent découvrir nos enjeux et de nouvelles interactions se créent.



En 2020, Fransylva prend son indépendance sur Facebook ! Jusqu'alors co-animateur d'une page Forêt Privée avec le CNPF, Fransylva vient de créer sa page dédiée.

Retrouvons-nous sur facebook.fr/fransylvafederation



DONNER LES MOYENS DE FAIRE CONNAÎTRE LA FORÊT

WWW.FRANSYLVA.FR

La vitrine numérique du syndicalisme

Le site centralise toutes les informations qui intéressent le propriétaire forestier. Les adhérents bénéficient d'un espace réservé. Chaque président dispose également d'un espace privé donnant accès à tous les documents utiles pour le syndicalisme : éléments de langages, méthodes, communiqués de presse, modèles de contrats, compte rendu d'assemblée générale, etc. Chaque syndicat départemental ou interdépartemental bénéficie d'un accompagnement pour mettre en place un espace syndical dédié permettant de rappeler ses contacts, missions et actualités. Un moyen supplémentaire d'accroître la visibilité du syndicat et de faire de nouvelles adhésions.

LA NEWSLETTER FRANSYLVA

Partage de bonnes pratiques et conseils

Tous les mois, une newsletter Fransylva est envoyée aux présidents de syndicats et à leurs administrateurs pour les informer des actualités forestières, des nouvelles circulaires, des bonnes pratiques qui émergent dans les régions, des retombées presse et des conseils pour apporter le meilleur service aux adhérents. N'hésitez pas à transmettre les coordonnées de vos nouveaux administrateurs pour que nous puissions les abonner !

LA VEILLE

Un indicateur sur les retombées médiatiques

Tous les mois Fransylva réalise une veille et publie un indicateur pour suivre les retombées médiatiques qui concernent le réseau Fransylva. Un outil qui permet de suivre de près la façon dont les journalistes appréhendent nos sujets forestiers.

LES CIRCULAIRES

Une information réactive

À chaque temps fort, sujet juridique, fiscal ou économique nécessitant un positionnement, Fransylva réagit. Cette communication se matérialise par des notes courtes transmises par mail pour donner des clés de lecture, conseils et éléments d'explication. L'ensemble de ces circulaires sont rappelées à la fin de chacune des newsletters mensuelles. Elles peuvent aussi être retrouvées sur le site www.fransylva.fr, dans l'espace réservé aux syndicats.

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES



Ministère de tutelle de la forêt, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est le principal interlocuteur des forestiers. Mais de nombreux sujets sont traités par d'autres ministères ou secrétariats d'Etat (fiscalité, biodiversité, chasse, énergie, environnement, aires protégées, carbone...).



Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) et ses délégations en Régions, les CRPF développent, orientent et améliorent la gestion forestière des bois et forêts des particuliers. Le CNPF regroupe 11 délégations régionales (CRPF) et l'Institut pour le développement forestier (IDF), son service de R&D et d'innovation.



Fransylva est membre de France Bois Forêt, l'interprofession nationale de la forêt et du bois. France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire (CVO), des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.



Fransylva est membre du conseil d'Administration de PEFC Programme de reconnaissance des certifications forestières. PEFC certifie la gestion durable des forêts et fédère autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt. Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 70 000 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.



L'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF) regroupe 17 coopératives forestières et unions de coopératives adhérentes en France. Les Coopératives Forestières agissent pour le regroupement des propriétaires forestiers privés, pour la gestion des forêts et la commercialisation des bois. De nombreux adhérents aux syndicats Fransylva choisissent le modèle coopératif pour gérer leurs forêts.



EFF – Experts Forestiers de France est le syndicat professionnel des experts forestiers (132 adhérents). Les experts forestiers, spécialistes de la gestion forestière, apportent aux propriétaires forestiers privés un service technique, commercial et patrimonial.



Gestionnaire des forêts publiques, l'ONF (Office National des Forêts) assure la gestion de 1 300 forêts domaniales appartenant à l'État et de 15 600 forêts de collectivités soit 10 millions d'hectares en métropole et en outre-mer. Aux côtés de l'ONF, Fransylva mène des actions transverses pour répondre aux grands défis de la forêt française, comme celui de l'urgence climatique.



Avec plus de 6 000 adhérents, notre Fédération nationale rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou bien concernées par la valorisation des forêts de leur territoire.



© Michel Barroil - CNPF



La FNET, Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires rassemble 21 000 entreprises de travaux en milieu rural. Parmi elles, 7 750 entreprises de travaux forestiers réalisent les travaux en forêt (exploitation, sylviculture, reboisement ...) pour le compte de leurs clients, et notamment des propriétaires privés adhérents Fransylva.



La Fédération Nationale du Bois (FNB) représente les entreprises du secteur de la première transformation du bois (exploitation forestière, scierie, tranchage) et des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1^{ère} transformation, de la 2^e transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.



Confederation of European Forest Owners

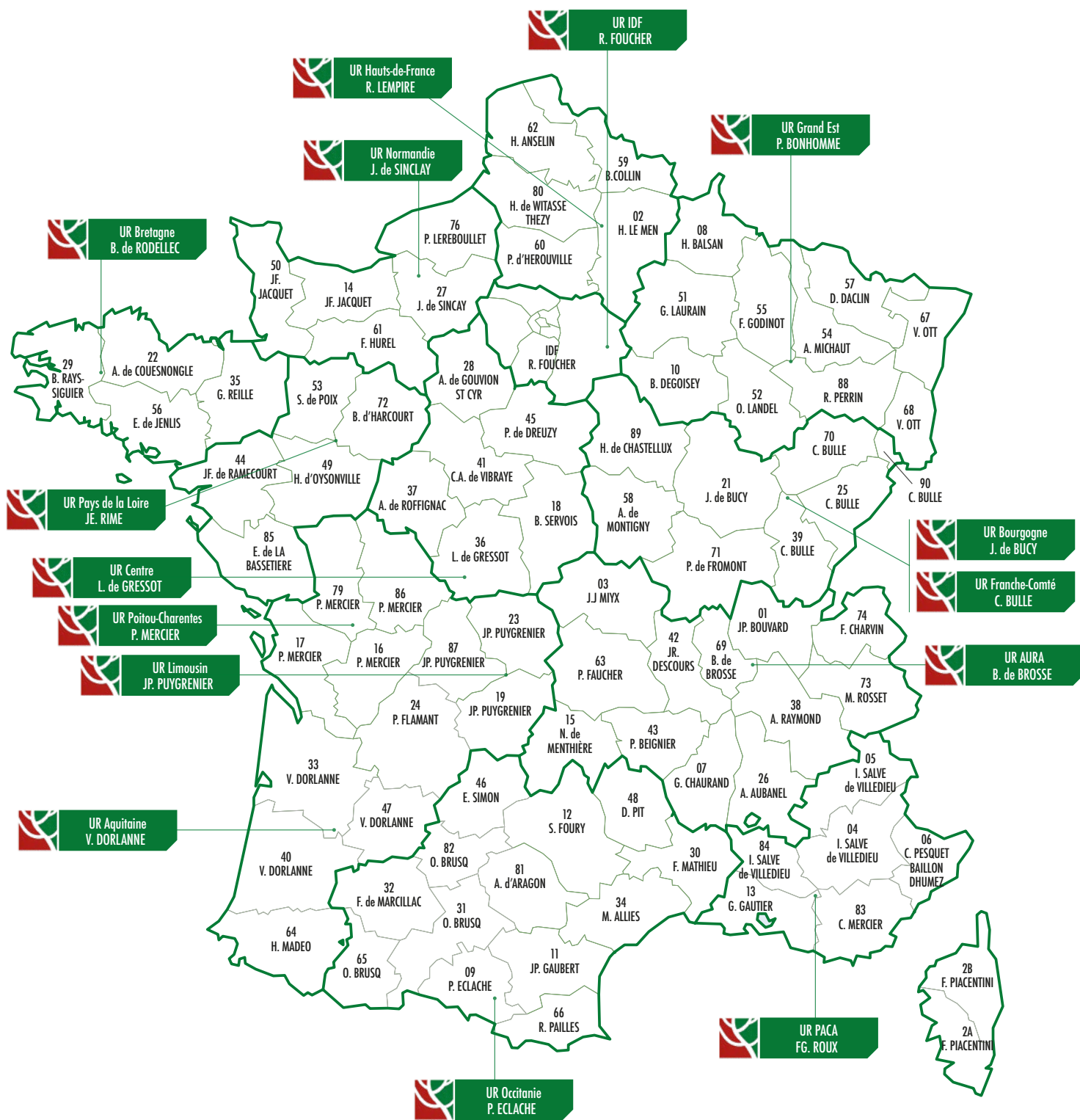
Fransylva est membre de la CEPF, Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers. La CEPF représente 16 millions de propriétaires européens via leurs organismes de représentation nationaux. Avec la CEPF, Fransylva assure la représentation de la forêt privée française au niveau européen auprès des élus et de la commission.

FRANSYLVA

UN RÉSEAU D'HOMMES ET DE FEMMES

SUR TOUT LE TERRITOIRE

Dans chaque département et région, les présidents s'engagent pour promouvoir nos forêts.



Au fil du temps...
Nous construisons un avenir durable pour nos forêts !